

Chères Fortunéennes, Chers Fortunéens,

En cette période difficile où notre civisme et notre solidarité sont mis à l'épreuve, la commune est mobilisée pour trouver les meilleures solutions pour vous protéger. Nous tenions à vous remercier de votre engagement à respecter les contraintes parfois drastiques, j'en conviens, mais cela a permis d'endiguer la prolifération de ce virus. Je profite de ce courrier pour remercier les personnes qui nous ont aidés dans le village, notamment celles et ceux qui se sont improvisés couturières, livreurs de courses...et bien d'autres services pour combattre ensemble cette crise. J'ai aussi une nouvelle fois une pensée émue pour nos soignants tous exemplaires de courage et bravoure dans ce difficile combat de tous les instants.

Dans la perspective du 11 mai prochain qui ne marquera pas la fin du confinement mais l'ouverture d'une longue période de déconfinement progressif, les élus de la commune tiennent à vous informer des récentes décisions que nous avons prises au niveau local concernant la fourniture de masques individuels de protection.

Après les masques médicaux pour les professionnels de santé, commerces de proximité, la commune fournira dès le 6 mai des masques alternatifs en tissu grand public.

Indépendamment du dispositif municipal permettant la fourniture de masques médicaux au personnel de santé, aux soignants, aux aidants du village au contact des personnes les plus vulnérables ou âgées, aux commerces de proximité, dans la limite de nos disponibilités, ce service a permis de délivrer de nombreux masques médicaux et d'offrir une réelle aide et protection aux personnels concernés. La municipalité a **souhaité améliorer la protection de la population** en se procurant un nombre suffisant de masques alternatifs en tissu pour en équiper tous les fortunéens et fortunéennes.

Ces masques, il faut le rappeler n'offrent pas un niveau comparable à celui des masques médicaux et ne doivent pas donner à ceux qui le portent le faux sentiment de sécurité totale qui les encourageraient à ne pas observer les prudentes précautions de distanciation et les « gestes barrières ». Cependant **les masques offerts** en tissu, 100 % coton, lavables à 60 degrés et réutilisables respectent les normes AFNOR en vigueur et **permettent clairement une protection supplémentaire** toujours utile pour lutter contre la circulation du virus.

La distribution de ces masques se fera mercredi 6, jeudi 7 et lundi 11 mai de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 à la mairie. La logistique de la diffusion de ces derniers se fera dans le strict respect des gestes barrières et de la distanciation sociale. **Vous devrez rapporter le coupon joint à ce courrier lors de la récupération de vos masques.**

Nous tenons également à vous préciser que l'accueil physique de l'Agence postale communale et la mairie réouvriront leurs portes à partir du mardi 5 mai, 9h00 aux horaires habituels.

Mes chers concitoyens, nous avons collectivement et solidairement de nombreux défis à relever ensemble pour surmonter cette épreuve et pour limiter l'impact de la crise économique que nous subissons

Le meilleur moyen de traverser cette crise sanitaire, économique et sociale et de nous respecter les uns les autres, d'avancer ensemble, pour construire des solutions innovantes et solidaires.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle du conseil municipal pour vous accompagner au mieux de nos possibilités.

Bien fidèlement,

Christian Féroussier

80B allée de la Mairie
07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux

Tél. : 04 75 65 23 96

saint-fortunat-sur-eyrieux.fr